

L'intermittence du spectacle, comment ça marche ?

Votre conférence sur mesure



L'ARE versée par France Travail représente en moyenne **la moitié des revenus** des artistes (hors droits d'auteur/droits voisins) et techniciens du spectacle.



Durée : entre 3h30 et 7h00

À la fois pédagogique et conviviale, cette conférence vous permettra de connaître **les éléments essentiels du régime d'indemnisation par France Travail** pour les intermittents du spectacle, avec ses subtilités et quelques points de vigilance.

La conférence complète sur 7h00 permet d'aborder en détails tous les sujets, de consacrer du temps aux interactions avec le public et de visualiser en direct les outils en ligne. La durée peut toutefois être réduite selon votre budget et vos impératifs de temps.

Vous découvrirez aussi **les aides financières d'autres caisses sociales** liées au statut d'intermittent du spectacle.



Enfin vous découvrirez **le fonctionnement de France Travail**, les outils numériques et les modalités de communication avec l'institution.

Modalité : en présentiel ou en visio

La conférence peut se tenir dans une salle, à distance ou en modalité mixte, un diaporama est diffusé tout au long de la conférence. L'animateur réside à Rennes.

Avec Yann Gaudin, conseiller indépendant et conférencier pour les usagers de France Travail

Spécialisé dans l'aide aux professionnel-le-s du spectacle, Yann Gaudin démêle les complexités administratives grâce à son écoute et sa très haute maîtrise des règles du jeu. Il conseille les pros sur leurs démarches, parvient à débloquent les situations les plus épineuses et apporte sérénité et confiance face aux difficultés administratives.



Budget : sur devis

Le budget dépend de divers paramètres : nombre de participants, durée et planification de la conférence, temps global de déplacement (transport, nuitée), frais de déplacement, personnalisation du contenu, etc.



La Bonne étoile

06 20 40 07 46

yann.gaudin@labonneetoile.fr